

COVID-19 :

La filière OSCAR vous informe

Rédactrice Dr Briot (centre de référence Cochin), relectrices
Mme Bénédicte ALLIOT (AOI) et Pr Cormier Daire (responsable
centre coordonnateur MOC Necker) Actualisation le 09/11/2020



RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES ADULTES ET ENFANTS ATTEINTS D'OSTÉOGENÈSE IMPARFAITE

1. Si le diagnostic de COVID est retenu

Suivre les [*recommandations générales en ligne sur le site de la filière.*](#)

En cas de signes cliniques de COVID-19 : le référent reste le médecin traitant qui pourra se mettre en relation avec nous.

- ▶ Que vous ou votre enfant soyez maintenus à domicile ou hospitalisés, prévenir le médecin référent pour l'ostéogénèse imparfaite ou un membre de son équipe joignable par mail ou téléphone.
- ▶ Traitez la fièvre au-dessus de 38°5 uniquement avec du paracétamol (attention, ne pas donner d'ibuprofène ou d'aspirine) Les AINS (anti-inflammatoires) doivent être proscrits. Des formes sévères ont été rapportées chez des sujets jeunes ayant consommé des AINS. En cas de doute, contactez votre médecin.
N'envisagez pas d'automédication, afin de préserver votre santé.
- ▶ Pour les renouvellements d'ordonnance par exemple, ou pour des symptômes bénins, solliciter autant que possible la consultation par téléphone et/ou la téléconsultation.

2. Recommandations spécifiques pour l'ostéogénèse imparfaite (adultes et enfants)

En l'état actuel des connaissances, il est difficile à ce stade de rédiger des recommandations spécifiques concernant l'ostéogénèse imparfaite (OI) et le COVID-19.

L'OI n'entraîne pas de baisse des fonctions immunitaires.

Néanmoins, certaines personnes atteintes d'OI sont plus à risque avec des formes sévères, du fait d'une pathologie respiratoire sous-jacente (insuffisance respiratoire, asthme, bronchite chronique post-obstructive BPCO) et /ou de déformations de la colonne vertébrale (cyphose, scoliose) ou de la paroi thoracique.

Il faut continuer le traitement de la maladie respiratoire sous-jacente et les auto-exercices de rééducation respiratoire et musculaire.

Le référent reste le médecin traitant qui pourra se mettre en relation avec nous.

En cas de **symptômes bénins** (fièvre, toux, rhinite) contactez votre médecin traitant mais n'allez pas directement chez lui, ni aux urgences sans avis préalable : rester chez vous ! Ne prenez pas d'AINS (ibuprofène, kétoprofène, ...)

En cas de survenue de difficultés respiratoires et/ou de malaise : Appeler le 15 directement.

Bien signaler votre maladie aux médecins qui vous prendront en charge afin qu'ils puissent nous contacter en cas de besoin.

Présenter votre carte d'urgence vous l'avez avec vous.

Si le médecin décide un maintien à domicile :

- ▶ Ne plus sortir du domicile
- ▶ Effectuer les gestes barrière
- ▶ Protégez votre entourage (pas de contact direct, éviter d'avoir des contacts rapprochés avec le reste de la famille, port de masque)
- ▶ Eviter d'avoir des contacts rapprochés avec le reste de la famille



— FILIÈRE SANTÉ MALADIES RARES —

RESTEZ INFORMÉS : SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

